



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 juillet 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Viet Nam
(2017-2021)**

Table des matières

	Page
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	7
III. Administration du programme et gestion des risques	11
IV. Suivi et évaluation	13
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Viet Nam (2017-2021)	14



I. Considérations générales

1. Le Viet Nam est un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) appartenant à la catégorie des pays à développement humain moyen dont le produit intérieur brut par habitant s'élève à 2 109 dollars des États-Unis¹ et dont l'indice de développement humain est 0,6666², ce qui le classe à la 116^e position sur 188 pays d'après le Rapport sur le développement humain 2015. La réussite du Viet Nam dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est exceptionnelle : la majorité de ces objectifs ont été totalement atteints, et pour beaucoup avant l'échéance prévue. Entre 1993 et 2015, la proportion de Vietnamiens vivant sous le seuil de pauvreté national a chuté, passant de 58,1 % à 7,1%.³ Depuis 1990, la transition du Vietnam d'une économie planifiée à une économie de marché est l'une des plus concluantes du genre. Après avoir récemment connu un ralentissement, l'économie s'est redressée pour atteindre un taux de croissance réel du PIB de 6,7 %⁴ en 2015. Les projections figurant dans le plan de développement socioéconomique du Gouvernement pour la période 2016-2020 donnent à penser que ce niveau de croissance économique sera maintenu dans le contexte de la récente adhésion du pays à des accords commerciaux tels que l'Accord de partenariat transpacifique et de la création de la Communauté économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

2. En dépit des réalisations remarquables du Viet Nam, des difficultés demeurent en matière de développement humain, parmi lesquelles le fait que certains objectifs du Millénaire pour le développement restent à atteindre et des inégalités persistantes entre les groupes ethniques, les sexes et les régions. L'aspiration formulée dans le plan de développement socioéconomique pour la période 2016-2020 est celle de la construction d'un modèle de développement inclusif et durable qui permette de trouver un équilibre entre les impératifs économiques, sociaux et environnementaux afin que tous les citoyens bénéficient des acquis du développement. Pour concrétiser cette vision du développement, il est essentiel de renforcer la résilience face aux chocs liés à l'économie et aux changements climatiques. Bien que la pauvreté de revenu a chuté de façon spectaculaire, les vulnérabilités face aux événements économiques défavorables et aux catastrophes naturelles ont augmenté, exacerbées par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Les trois quarts de la population sont quasi pauvres ou ont un revenu intermédiaire inférieur et leur situation ne leur permet pas de résister aux chocs.⁵ De nouvelles formes de dénuement social, économique et environnemental sont apparues en milieu urbain et touchent les travailleurs migrants et les travailleurs du secteur non structuré de l'économie, en particulier les femmes.

3. À mesure que la population devient mieux éduquée, mieux connectée et plus prospère, les attentes des citoyens en ce qui concerne l'amélioration de la prestation de services, des conditions de vie plus propres et plus sûres et la réactivité des institutions augmentent. La poursuite de la transition réussie du Viet Nam nécessite de surmonter les obstacles systémiques en matière de gouvernance. Il s'agit

¹ PIB à prix courants dans « Situation socioéconomique en 2015 », Bureau général de la statistique, 2015.

² PNUD, Rapport sur le développement humain 2015.

³ Enquête sur les ménages et le niveau de vie au Viet Nam, Bureau général de la statistique, 2015.

⁴ « Situation socioéconomique en 2015 », Bureau général de la statistique, 2015.

⁵ Rapport national sur le développement humain 2015 pour le Viet Nam.

notamment des faibles capacités d'exécution au niveau infranational ; de la fragmentation des mandats administratifs et de l'inefficacité de la coordination entre les secteurs ; du manque de responsabilité sociale et de participation des citoyens, en particulier les femmes et les jeunes, dans l'élaboration des politiques et le contrôle, ainsi que des formes indirectes de présupposés sexistes et de discrimination à l'égard de groupes marginalisés.

4. Les inégalités entre les groupes ethniques, les sexes et les régions, l'accès inégal aux services et la vulnérabilité croissante sont autant d'obstacles sur la voie de la pleine réalisation du potentiel du Viet Nam en matière de développement et des objectifs de développement durable. Même si les inégalités n'ont pas sensiblement augmenté au cours des dernières années,⁶ le déséquilibre qui existe entre les groupes de population freine la réalisation des objectifs 1, 5 et 10. Le taux de pauvreté chez les minorités ethniques, en particulier dans les régions reculées, demeure plus de trois fois supérieur au taux national.⁷ Les progrès accomplis dans ces domaines en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont insatisfaisants, bien loin derrière les autres résultats nationaux. Des écarts similaires ont été constatés dans l'accès à des services essentiels et le dénuement non lié au revenu (comme en témoigne l'indice de pauvreté multidimensionnelle de 21,3 % contre 50,9 % pour les minorités ethniques).⁸ Des différences de taille subsistent entre les régions ; l'indice de pauvreté multidimensionnelle est de 41,6 % dans le delta du Mékong, contre 5,7% dans le delta du fleuve Rouge. Les inégalités entre les sexes renforcent ces différences ; les femmes participent moins au marché du travail (73 % contre 82,2 % pour les hommes⁹) et leurs salaires sont inférieurs de 20 % à ceux des hommes.¹⁰

5. Les pauvres ne sont pas les seuls à être vulnérables. Les deux tiers¹¹ de la population active continuent de travailler dans le secteur non structuré de l'économie et à peine un cinquième¹² des travailleurs sont couverts par l'assurance sociale. L'aide sociale financée par l'État est réservée aux ménages les plus pauvres, ce qui signifie que la majorité de la population, en particulier les groupes qui ont un revenu intermédiaire inférieur, n'a pas accès à une protection sociale efficace. La résilience des ménages face aux chocs économiques ou écologiques est faible et les modes actuels de croissance pourraient ne pas générer de résultats équitables. Des mesures conformes aux objectifs 1 et 8 des objectifs de développement durable doivent être prises pour encourager l'emploi productif, adopter les nouvelles technologies et améliorer les services sociaux et la protection sociale pour les pauvres et les groupes vulnérables. Il est possible d'exploiter davantage le potentiel présenté par le dividende démographique de la jeune population vietnamienne en accordant plus d'espace à l'innovation dans le secteur public et le secteur privé et en valorisant des emplois écologiquement durables.

⁶ Coefficient de Gini de 35,6 (2012)

⁷ Sur la base de la dernière enquête à inclure des données ventilées (enquête sur les ménages et le niveau de vie au Viet Nam menée en 2012), le taux est de 11,1 % au niveau national et de 34,6 % pour les minorités ethniques. Sur la base de l'enquête sur les ménages et le niveau de vie au Viet Nam menée en 2014, le taux de pauvreté était de 7,1 % (données ventilées par sexe indisponibles). Source des deux ensembles de données : Bureau général de la statistique

⁸ Rapport national sur le développement humain 2015 pour le Viet Nam.

⁹ Ibid.

¹⁰ ONU-Femmes, Rapport sur l'égalité des sexes et la croissance sans exclusion, 2016.

¹¹ Rapport national sur le développement humain 2015 pour le Viet Nam.

6. Le modèle socioéconomique du Viet Nam contribue au taux élevé d'émissions de carbone et à la dégradation de l'environnement, tout en augmentant le risque de catastrophe et en compromettant les possibilités de développement durable. Le pays est arrivé à une étape cruciale et les choix politiques en matière d'infrastructure, d'énergie, d'urbanisme, de production et de consommation détermineront l'issue de la transition vers un développement écologique, résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions. L'économie est fortement tributaire des combustibles fossiles. Le Viet Nam est l'un des pays les plus exposés aux changements climatiques et aux dégâts causés par les intempéries.¹³ Le delta du Mékong est chroniquement menacé par des inondations dues aux changements climatiques qui mettent en danger des millions de personnes, les éléments essentiels de l'infrastructure et la production agricole. Des dérèglements climatiques plus fréquents et plus intenses ont déjà des conséquences lourdes sur le développement économique et social. Les catastrophes naturelles ont provoqué des pertes s'élevant à environ 1,5 % du PIB chaque année¹⁴ au cours des trente dernières années. Les femmes et les filles sont davantage susceptibles d'être touchées par les effets négatifs des changements climatiques et des catastrophes.¹⁵ En milieu urbain, les vulnérabilités sont aggravées par le manque d'investissement dans une infrastructure résiliente face aux changements climatiques et par un aménagement du territoire pour lequel il n'a pas été suffisamment tenu compte des risques.

7. Si aucune modification n'est apportée à sa trajectoire de croissance à forte intensité de carbone, le Viet Nam deviendra l'un des principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre dans la région ; ses émissions nettes devraient quadrupler¹⁶ entre 2010 et 2030, ce qui compromettra la réalisation de l'objectif 13 des objectifs de développement durable dans le pays et la contribution nationale au titre de l'Accord de Paris. La dégradation de l'environnement et la pollution continuent d'influer sur les moyens de subsistance et sur la santé de la population. Les citoyens exhortent le Gouvernement à agir pour que l'environnement soit protégé de manière plus efficace et que des investissements propres soient réalisés pour améliorer leur qualité de la vie. L'accès insuffisant au financement de l'action climatique et aux technologies moins polluantes, conjugué à la faible intégration de la résilience face aux changements climatiques et de la croissance verte dans la planification du développement, menacent de saper les progrès socioéconomiques réalisés par le Viet Nam. Les causes en sont notamment la sous-évaluation de la contribution des ressources naturelles et de la salubrité de l'environnement à la prospérité générale, et la faiblesse de l'application des lois, de la coordination des politiques et de la participation de la population au processus d'élaboration des politiques.

¹² Ibid.

¹³ Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique -- Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour le Viet Nam, Ministère vietnamien de l'environnement et des ressources naturelles et PNUD, 2015.

¹⁴ Contribution prévue déterminée au niveau national du Viet Nam, soumise au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2015.

¹⁵ Fiche d'information : Les femmes et les catastrophes naturelles au Viet Nam, ONU-Femmes, 2011 et Sexospécificités, changements climatiques et réduction des risques de catastrophe au Viet Nam, Oxfam et l'ONU au Viet Nam, 2012.

¹⁶ Rapport biennuel actualisé du Viet Nam dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2014.

8. Les systèmes de gouvernance et les institutions doivent progresser au même rythme que les attentes croissantes de la population en ce qui concerne la participation, le développement, la primauté du droit et la responsabilité. Le développement économique du Vietnam ne s'est pas pleinement accompagné d'une amélioration de la gouvernance, comme en témoignent les données de l'indice de performance du Viet Nam pour la gouvernance et l'administration publique au niveau provincial au cours de la période 2011-2015. Afin de répondre aux demandes croissantes de la population qui réclame une gouvernance réactive et efficace, il devient de plus en plus important d'assurer une véritable participation au procédé de prise de décisions à tous les niveaux. Bien que davantage d'acteurs non étatiques contribuent au développement du pays, leur action ne s'inscrit pas dans un cadre juridique efficace. Les mécanismes de participation à l'élaboration des politiques, de l'établissement des priorités à l'exécution et la responsabilité, sont limités, en particulier pour les femmes, les jeunes et les minorités ethniques. La représentation des femmes dans la classe politique dirigeante est inférieure aux objectifs nationaux : 24 % des sièges à l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes, alors que l'objectif fixé dans la stratégie nationale pour la promotion de l'égalité des sexes est de 35 %.¹⁷

9. Alors que le Viet Nam aligne de plus en plus son cadre juridique sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, l'examen périodique universel mené en 2014 a permis de déceler des lacunes concernant le respect des obligations convenues au titre des principales conventions. Le plein exercice des droits de l'homme est entravé par l'insuffisance des politiques, l'inefficacité des mécanismes de mise en œuvre et la limitation des capacités. La corruption demeure une préoccupation majeure, mise en lumière dans des études menées aussi bien au niveau national qu'international. Plus de 40 % des citoyens interrogés expliquent qu'il est nécessaire d'effectuer un paiement officieux pour devenir fonctionnaire ou avoir accès aux services publics de soins de santé.¹⁸ Le Viet Nam est classé à la 112^e position sur 168 pays dans l'Indice de perception de la corruption pour l'année 2015 de Transparency International, et n'a pas amélioré son classement ces quatre dernières années.¹⁹ Les mécanismes mis en place pour accroître la transparence et la responsabilité dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des dépenses publiques, ainsi que les mesures prises pour atténuer les risques de corruption propres à chaque secteur, sont insuffisants.

10. Le PNUD entretient un partenariat basé sur la confiance avec le Gouvernement, la société civile²⁰ et d'autres acteurs du développement. Il a mis en œuvre avec succès un modèle de consultance grâce à des programmes orientés vers les prescriptions de politique en amont. Cette approche axée sur les politiques lui a permis de rester un acteur pertinent, capable de réagir aux évolutions que connaît le Viet Nam en tant que pays à revenu intermédiaire.²¹ Au rang des résultats obtenus au cours du précédent cycle de programme de pays figure l'appui à la formulation de

¹⁷ D'après la stratégie nationale pour la promotion de l'égalité des sexes, l'objectif est de 30 % en 2011 et de 35 % en 2016.

¹⁸ Indice de performance de la gouvernance et de l'administration publique au niveau provincial au Viet Nam, PNUD, 2014.

¹⁹ Indice de perception de la corruption pour l'année 2015, Transparency International, 2015.

²⁰ Principalement représentées par les organisations politiques, sociales et professionnelles et par les organisations de masse au Viet Nam.

²¹ Évaluation des résultats des activités de développement menée par le PNUD au Viet Nam en 2015.

nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté en introduisant des méthodes multidimensionnelles pour compléter les mesures déterminées sur la base du revenu, ce qui a eu pour conséquence l'élaboration de politiques plus ciblées. En 2015, le PNUD a soutenu l'adoption d'un plan d'accélération des objectifs du Millénaire pour le développement au profit des minorités ethniques, étape essentielle pour respecter l'engagement de ne laisser personne de côté exprimé dans les objectifs de développement durable.

11. Le programme de pays s'articule autour d'une approche intégrée et transthématique visant à faire progresser le projet de développement durable du Viet Nam. Le partenariat entre le PNUD et le Viet Nam au cours de ce cycle de programme permettra de préparer le terrain en vue de la nationalisation des objectifs de développement durable. Le bilan solide du pays en matière d'adaptation des objectifs du Millénaire pour le développement aux circonstances nationales, l'intensification du dialogue qu'il a engagé avec les organes internationaux des droits de l'homme et le franc soutien qu'il a apporté au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai, offrent une occasion unique de poursuivre l'intégration du Viet Nam sur la scène internationale. Le PNUD facilitera la réalisation de ces objectifs en faisant le lien entre la connaissance et l'innovation aux niveaux national et international.

12. Il concentrera ses efforts sur les pauvres, catégorie définie selon le niveau de revenu et le dénuement sur des plans multiples ; les personnes vulnérables, catégorie définie par leur exposition aux risques liés aux changements climatiques (principalement des minorités ethniques qui vivent dans des régions reculées et dépendent d'écosystèmes menacés par les changements climatiques), et les personnes quasi pauvres et au revenu intermédiaire inférieur qui courent un grand risque de retomber dans la pauvreté (les travailleurs du secteur non structuré de l'économie qui bénéficient d'une protection sociale limitée, en particulier les femmes et les migrants en milieu urbain). Ces groupes ne participent que de manière limitée à la vie sociale et politique et n'ont pas accès à des services juridiques de qualité. Les interventions en appui aux pauvres et aux personnes vulnérables seront mises au point en tenant compte des données de l'indice de développement humain au niveau provincial et de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, ainsi que des données tirées des enquêtes du PNUD sur la gouvernance et l'administration publique au niveau provincial et sur la qualité des services juridiques. Le PNUD s'attachera à accroître la place accordée à la participation citoyenne et la sensibilisation aux droits, ainsi qu'à donner aux communautés les moyens de peser sur les décisions qui les concernent.

13. L'intégration systématique du vécu des citoyens dans des efforts de mobilisation efficaces a permis au PNUD de prôner l'adoption de réformes. Cette démarche a eu une influence sur plusieurs de ses initiatives de réforme des politiques, y compris les enquêtes axées sur le citoyen, telles que l'indice de performance de la gouvernance et de l'administration publique au niveau provincial et l'indice d'évaluation de la justice, et la rétroinformation détaillée au niveau des collectivités afin de réorienter les politiques. Les mécanismes de rétroinformation au niveau des citoyens peuvent être appliqués à des nouveaux programmes afin de fournir aux décideurs des données factuelles crédibles leur permettant d'orienter les politiques en connaissance de cause. Conformément à la recommandation présentée dans l'évaluation des résultats des activités de développement menée en 2015, le PNUD mettra l'accent sur le rassemblement de différents acteurs afin de régler les

problèmes de fragmentation et de chevauchement rencontrés dans l'action institutionnelle et de promouvoir le rôle de la société civile en tant que partenaire important du développement. L'analyse par sexe fera partie intégrante du programme de pays. D'après l'évaluation des résultats des activités de développement, la contribution générale du PNUD à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes doit être renforcée, ce qui entraîne des modifications majeures dans l'allocation des ressources à tous les niveaux et entre les différents programmes au cours du nouveau cycle.

II. Priorités du programme et partenariats

14. Le programme de pays s'inscrit dans la lignée du plan de développement socioéconomique du Gouvernement pour la période 2016-2020 et contribue au plan stratégique de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » pour la période 2017-2021. Il y est tenu compte de l'évolution du rôle joué par le système des Nations Unies au Viet Nam, pays à revenu intermédiaire, et de la nouvelle donne en matière de partenariats, caractérisée par la baisse des subventions et du financement à taux réduit. Le PNUD renforcera son partenariat avec le Gouvernement pour répondre à de nouveaux besoins et garantir que des initiatives fructueuses sont prises à l'échelle, y compris à l'aide de ressources nationales. Comme mentionné dans l'évaluation des résultats des activités de développement, les prescriptions de politique en amont sont essentielles pour produire des résultats à l'échelle ; l'extension se fera en intégrant des stratégies visant à élargir les partenariats et à surmonter les obstacles en matière d'exécution des politiques pour amplifier la portée des mesures prises.

15. L'objectif premier du programme de pays est d'aider le Viet Nam à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui n'ont pas encore été remplis et à progresser sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les objectifs de développement durable fournissent un socle pour une coopération multipartite axée sur les droits et une occasion de trouver des solutions interdisciplinaires aux questions de développement. Le PNUD est bien placé pour collaborer avec le Gouvernement dans tous les secteurs afin de libérer le plein potentiel du pays en matière de développement inclusif, durable et résilient face aux changements climatiques. Il encouragera une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration, le renforcement de la société civile et une participation plus visible des femmes et des jeunes pour concrétiser les ambitions contenues dans les objectifs de développement durable. L'un des éléments majeurs de cette manière de procéder consistera à tirer parti du potentiel inexploité que présentent les recettes nationales. Le PNUD mobilisera également le secteur privé afin d'en faire un partenaire au rôle de catalyseur et un investisseur pour appliquer à plus grande échelle les solutions trouvées aux questions de développement. On s'emploiera à utiliser l'investissement responsable et les plateformes de production collaborative dans le cadre de cette stratégie d'extension.

16. Le Viet Nam a beaucoup à partager avec d'autres pays en raison de l'expérience qu'il a acquise dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la gestion des risques liés aux catastrophes et de l'utilisation de moyens d'intervention fondés sur des données factuelles. Le PNUD encouragera systématiquement le recours à ces pratiques par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire ; il renforcera les capacités institutionnelles du Viet Nam

pour nouer de tels partenariats. Le Viet Nam peut faire siennes des pratiques qui ont porté leurs fruits dans d'autres pays afin de stimuler les progrès en matière de développement humain, de tirer parti des avantages liés au développement vert et d'accorder davantage de place à la participation citoyenne. Au-delà de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, le PNUD continuera de valoriser le rôle de premier plan du Viet Nam au sein des instances régionales et mondiales dédiées au développement.

17. Le Viet Nam étant l'un des pays où l'initiative « Unis dans l'action » est le mieux appliquée, le PNUD renforcera les synergies avec d'autres organismes des Nations Unies grâce à la programmation conjointe ciblée, la sensibilisation et le suivi et l'évaluation. Le programme de pays contribuera à concrétiser trois réalisations interdépendantes du plan stratégique de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » pour le Viet Nam, en vue de lutter contre la pauvreté et les inégalités ; d'améliorer la participation citoyenne et la protection des droits, et de promouvoir un développement durable sobre en carbone tout en renforçant la résilience des groupes ciblés.

Réalisation 1 : Suppression de la pauvreté et accroissement de l'équité socioéconomique

18. Pour lutter efficacement contre la pauvreté de revenu et la pauvreté multidimensionnelle chroniques, ainsi que les inégalités entre les régions et les groupes et la vulnérabilité croissante, le Viet Nam doit prendre des mesures en vue de garantir une croissance plus inclusive et équitable et de réaliser les objectifs 1 et 10 des objectifs de développement durable. En mettant à profit l'avantage comparatif du PNUD et l'analyse des politiques et en se basant sur les obstacles au niveau des institutions et de l'exécution, on dénombre trois ensembles d'activités d'appui.²²

19. Le PNUD aidera le Gouvernement et les collectivités à adapter à plus grande échelle des solutions visant à remédier au taux élevé de pauvreté dans les régions où vivent les minorités ethniques. Il s'attachera à renforcer l'efficacité des programmes nationaux ciblés en matière de réduction durable de la pauvreté et de renouvellement de l'aménagement urbain, dans le cadre desquels des fonds publics importants seront dégagés afin d'aider les communautés exclues et à bas revenu à travers le pays. De par son appui aux programmes nationaux ciblés, le PNUD cherchera à mettre l'accent sur les capacités productives et les moyens de subsistance et à encourager l'autonomisation des femmes et des hommes issus des minorités ethniques. Le PNUD facilitera la transposition de modèles locaux adéquats en matière de développement guidé par la collectivité par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération technique. Cette approche contribuera à tirer parti du potentiel inexploité des femmes pour augmenter la production et réaliser des progrès sur le plan du développement social et humain.

20. Le PNUD promouvra l'application de méthodes multidimensionnelles novatrices pour cibler les programmes et les politiques de réduction de la pauvreté, participant ainsi aux efforts menés par le Gouvernement en vue d'éliminer les foyers de pauvreté extrême et de lutter contre de nouvelles formes d'exclusion dans les villes qui connaissent une forte croissance. En coopération avec les principales

²² Bilan commun de pays pour le Viet Nam, 2015.

administrations municipales, le secteur privé et la société civile, il aidera à identifier et à appliquer à plus grande échelle des solutions novatrices trans-sectorielles, au titre d'un modèle de villes vivables, en conjuguant les multiples dimensions des objectifs de développement durable pour intervenir dans les domaines de la pauvreté en milieu urbain, de la gouvernance, de l'écologie et de la résilience. Le PNUD, œuvrant de concert avec les partenaires de développement, prônera une vision politique plus large afin d'accroître les possibilités économiques de croissance équitable.

21. Il appuiera la mise en œuvre du plan directeur de réforme de l'assistance sociale élaboré par le Gouvernement afin de changer en profondeur le système de protection sociale. Sur la base de son expérience en matière de réforme institutionnelle et de solides partenariats au sein des Nations Unies, il encouragera l'adoption d'une approche fondée sur le cycle biologique et l'augmentation de l'investissement public pour favoriser des transferts plus importants et la couverture sanitaire universelle. Le PNUD contribuera ainsi à renforcer la résilience des groupes quasi pauvres et au revenu moyen inférieur afin d'éviter qu'ils ne retombent dans la pauvreté.

Réalisation 2 : Développement sobre en carbone, résilient et écologiquement durable

22. Le PNUD travaillera en faveur d'un développement sobre en carbone et résilient face aux changements climatiques afin d'améliorer le bien-être des citoyens et d'accroître les avantages apportés par une économie plus durable. La mise en œuvre précoce de l'objectif 13 des objectifs du développement durable au titre de l'Accord de Paris connaîtra une accélération grâce à l'accroissement des énergies renouvelables, à des gains d'efficacité dans l'industrie et les transports et à la promotion d'un transfert de technologies propres et de normes environnementales. Le PNUD facilitera l'instauration de partenariats avec les entreprises et la société civile et aidera le Gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des régulations plus efficaces, notamment grâce à des mesures fiscales et à une « taxe carbone ». Il lancera des campagnes de sensibilisation pour susciter un changement d'attitude à l'égard de la consommation durable, en particulier au sein d'une classe moyenne en expansion.

23. Les interventions visant à favoriser l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes seront centrées sur l'autonomisation des pauvres et des personnes vulnérables. Le PNUD appuiera l'application et l'adaptation à plus grande échelle d'approches tenant compte des disparités entre les sexes et fondées sur les collectivités et les écosystèmes dans l'exécution des programmes nationaux en matière de logements résistants aux tempêtes et aux inondations, et de protection et de développement des forêts du littoral. Les outils novateurs de collecte de données, de cartographie et d'évaluation de la vulnérabilité servant à mesurer et enregistrer les risques, y compris les éventuels pertes et dégâts, seront renforcés, tout comme la coopération régionale aux fins de promouvoir l'aménagement urbain et l'investissement. Dans le contexte d'urbanisation rapide du Viet Nam, le PNUD collaborera avec d'autres partenaires pour progresser en matière d'aménagement urbain résilient face aux changements climatiques, écologique et à l'échelle au titre du concept plus large de villes vivables.

24. Il continuera à contribuer au renforcement des capacités et de la coordination institutionnelles en mettant l'accent sur les partenariats conclus avec les parties prenantes compétentes, y compris le secteur privé et la société civile, pour adapter à plus grande échelle des mesures de préservation de la diversité biologique, de protection de l'environnement et de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts. Afin de répondre aux inquiétudes de plus en plus marquées exprimées par l'opinion publique quant à la dégradation de l'environnement, le PNUD mettra au point un indice de suivi de l'efficacité de l'action environnementale eu égard à la gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles. Cette méthode permettra d'obtenir un plus grand degré de transparence et de contrôle public dans le domaine de la gestion de l'environnement.

25. Grâce à des prescriptions de politique ciblées et à une aide technique, le PNUD aidera le Gouvernement à mobiliser, suivre et utiliser de manière plus efficace toutes les sources existantes et potentielles de financement de l'action climatique, y compris le financement issu de partenariats entre secteur public et secteur privé aux niveaux national et international, pour intensifier la mise en œuvre d'un développement sobre en carbone et résilient, ainsi que la protection de l'environnement.

Réalisation 3 : Responsabilité institutionnelle, participation citoyenne et accès à la justice

26. Le PNUD élargira l'espace accordé à la participation citoyenne dans le dialogue politique et renforcera la réactivité des dirigeants conformément à l'objectif 16 des objectifs de développement durable. Sur la base du succès de l'indice de performance de la gouvernance et de l'administration publique au niveau provincial et de l'indice d'évaluation de la justice, il plaidera en faveur de la responsabilité et de la formulation de politiques fondées sur des données factuelles grâce à la poursuite des innovations dans le domaine de la consultation populaire, en créant un lien entre les décideurs et les prestataires de services par l'intermédiaire des technologies interactives et des réseaux sociaux.

27. Le PNUD travaillera avec le Gouvernement et la société civile pour appuyer les stratégies nationales élaborées pour combattre la corruption aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Afin de donner suite à l'intérêt croissant suscité dans d'autres pays par l'indice de performance de la gouvernance et de l'administration publique au niveau provincial, il facilitera l'échange de connaissances relatives aux mesures de responsabilité sociale et de suivi de l'objectif 16 dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Fort de l'expérience qu'il a acquise dans le domaine de la réforme de l'administration publique, il soutiendra la prestation de services publics centrée sur les citoyens au titre du modèle de villes vivables.

28. Afin de promouvoir les cibles de l'objectif 16 des objectifs de développement durable, y compris la protection des libertés fondamentales conformément à la législation nationale et aux accords internationaux, le PNUD facilitera la tenue de dialogues inclusifs sur les réformes à engager aux niveaux politique et juridique et aidera le pays à tenir ses obligations découlant du respect des droits de l'homme. Il s'associera au Gouvernement, à la société civile et au milieu universitaire dans le cadre d'un effort multipartite visant à renforcer la primauté du droit et la sensibilisation aux droits juridiques. Le PNUD encouragera l'accès des groupes

vulnérables à la justice en renforçant les capacités du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire pour leur permettre de fournir des services juridiques de meilleure qualité, en particulier aux femmes et aux jeunes. Afin de contribuer à une justice tenant compte de la problématique hommes-femmes, il favorisera la représentation des femmes et le souci de l'égalité des sexes dans le secteur de la justice.

29. Le PNUD encouragera la participation des jeunes et des femmes au plus haut niveau sur les plans politique et administratif en les autonomisant et en renforçant leurs capacités, ainsi qu'en luttant contre les obstacles et les stéréotypes tels que ceux fondés sur le sexe, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle. Il continuera d'assumer son rôle central dans le rassemblement des partenaires de développement eu égard à la question des droits de l'homme et exploitera les synergies avec d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines de l'autonomisation des femmes (objectif 5 des objectifs de développement durable), des villes sûres (objectif 11 des objectifs de développement durable) et de la garantie d'une procédure régulière dans le domaine de la justice (objectif 16 des objectifs de développement durable).

30. S'appuyant sur le succès de l'adaptation des objectifs du Millénaire pour le développement aux circonstances nationales et conformément à la stratégie de simplification, d'accélération et de soutien aux politiques, le PNUD contribuera à créer un cadre national de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et l'intégration progressive des cibles qui y sont liées dans la planification et le budget aux niveaux central et local. Pour ce faire, il sera nécessaire de fixer un niveau de référence et d'établir une feuille de route. Sachant que la réalisation des objectifs requiert la mise en œuvre d'approches intersectorielles et la cohérence des politiques, le PNUD préconisera une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration autour de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris la participation nécessaire des citoyens.

III. Administration du programme et gestion des risques

31. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme doivent rendre compte au niveau du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes, y compris les normes sociales et environnementales et le mécanisme de responsabilité.

32. Le programme sera exécuté sur le plan national pour garantir l'appropriation du programme par le pays et la responsabilité afin que les activités de développement aboutissent à des résultats. En ajustant le modèle d'affaires aux circonstances propres à un pays à revenu intermédiaire et en tirant parti des atouts actuels, le PNUD offrira une combinaison de prescriptions de politique, de données factuelles et d'activités de recherche, sur la base de l'expérience acquise au niveau international, et des services d'exécution qui intègrent des modalités de coopération pour appliquer à plus grande échelle des solutions éprouvées en matière de

développement. Il fournira davantage de services à la demande pour améliorer l'efficacité du développement, accélérer la mise en œuvre des programmes nationaux financés ou cofinancés par le Gouvernement et collaborer au niveau infranational pour remédier aux problèmes associés au développement au niveau local.

33. Le programme de pays sera mis en œuvre en étroite concertation avec les organisations étatiques chargées de la coordination en matière d'assistance. Diverses modalités d'exécution, telles que l'exécution au niveau national, directe ou par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, seront adoptées pour renforcer l'efficacité des contributions du PNUD aux résultats des activités de développement. Les partenaires d'exécution seront choisis sur la base de leur avantage comparatif et de leurs capacités, en vue d'aboutir à des résultats durables. Le PNUD aidera les partenaires d'exécution au niveau national, selon que de besoin, à remédier aux lacunes en termes de capacités conformément à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds. Le personnel du PNUD étant le principal gestionnaire du programme, les fonds seront affectés sous forme de coûts directs des projets afin de préserver les ressources humaines nécessaires.

34. Le PNUD mettra à profit les connaissances et les innovations pour créer de nouvelles solutions de développement adaptées à un pays à revenu intermédiaire, dont une offre de services d'appui au développement destinés à accélérer la mise en œuvre des programmes nationaux. Comme recommandé dans l'évaluation des résultats des activités de développement menée en 2015, il adoptera une gestion axée sur les résultats et une démarche fondée sur des problèmes concrets en matière de programmation, en tirant parti de ses capacités dans le domaine des prescriptions de politique. Des équipes interdisciplinaires travailleront notamment sur les questions des droits de l'homme et de l'urbanisation.

35. La baisse des subventions pour l'aide publique au développement entraîne davantage de responsabilités au niveau national pour financer le développement en utilisant les ressources du pays. Cette réalité peut permettre l'optimisation des ressources mais crée également le risque que les besoins cruciaux en matière de capacités de développement ne soient pas satisfaits. Dans ces circonstances, le PNUD s'emploiera à saisir les occasions d'étendre la portée des partenariats avec le Gouvernement, le secteur privé et les institutions financières internationales. Il investira ses ressources ordinaires dans des solutions novatrices tout en levant des fonds provenant d'autres sources pour fournir une aide à plus grande échelle.

36. Étant donné que le Viet Nam est chroniquement vulnérable aux catastrophes et aux dérèglements climatiques, il collaborera avec ses partenaires des Nations Unies pour appliquer un plan commun de continuité des opérations afin d'assurer un soutien ininterrompu. Des procédures accélérées peuvent être adoptées pour réagir promptement en cas d'urgence et répondre aux demandes pressantes d'aide. Ces mesures viennent en appui de l'aide fournie par le PNUD pour le renforcement des institutions et des capacités de développement en matière de réduction des risques liés aux catastrophes.

37. Le PNUD s'occupe de questions sensibles de politique, ce qui pourrait porter atteinte à son image d'impartialité, l'un de ses meilleurs atouts. Pour atténuer ce risque, le PNUD élaborera et adaptera sans cesse ses stratégies de gestion des risques spécifiques au programme sur la base de l'analyse du contexte institutionnel.

IV. Suivi et évaluation

38. Le suivi et l'évaluation du programme de pays font partie intégrante du cadre de résultats du plan stratégique de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies », y compris les mesures exigées en matière de rédaction de rapports concernant le suivi et l'évaluation et d'assurance de la qualité. Plusieurs indicateurs actuels pertinents ont été adoptés dans le plan stratégique pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable.²³ Comme indiqué dans l'évaluation des résultats des activités de développement menée en 2015, une attention particulière sera accordée à la mesure des résultats obtenus grâce à l'appui du PNUD en matière d'élaboration des politiques en amont et d'égalité des sexes. Le PNUD contribuera à la formulation et au suivi des programmes de travail des groupes des résultats des Nations Unies compétents pour garantir la coordination, la programmation conjointe et une gestion harmonisée axée sur les résultats. Il appuiera les activités conjointes de suivi et d'évaluation et de renforcement des capacités nationales en matière de gestion axée sur les résultats en coordination avec le Gouvernement et d'autres partenaires des Nations Unies.

39. Comme recommandé dans l'évaluation des résultats des activités de développement menée en 2015, le PNUD renforcera les pratiques en matière de suivi et d'évaluation afin de produire des données factuelles par l'intermédiaire : a) d'exams périodiques et d'évaluations à mi-parcours ou finales et d'actions communes des Nations Unies et b) d'évaluations entièrement chiffrées qui couvrent tous les domaines de réalisation, y compris des évaluations complètes des projets à grande échelle.

40. Le suivi et l'évaluation du programme de pays seront conformes aux indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles définis dans le plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017. Les indicateurs seront ventilés par sexe et en fonction d'autres variables le cas échéant. L'utilisation des données nationales et des systèmes de suivi et d'évaluation sera maximisée. Les capacités nécessaires pour produire des données de qualité seront renforcées. Sur la base des initiatives de rétroinformation au niveau des citoyens menées par le PNUD, on s'emploiera à mettre au point des méthodes innovantes de collecte des données grâce aux moyens technologiques modernes afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que les contributions du PNUD aux résultats des activités de développement.

²³ Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2016/2/Rev.1).